

Création du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées

Le soixantième PNR de France : un projet de
territoire pour préserver, développer et innover.



Sommaire

1 Couverture

2 Sommaire

3 Éditorial

4 Le 60e Parc naturel régional de France, la carte.

5 Notre Parc en Occitanie, le 9e, la carte

6 Un territoire unique

7 Pourquoi un Parc naturel régional ?

8 Le PNR en quelques chiffres

9 Une démarche collective au service du territoire

10 Les ambitions du Parc pour le territoire

11 Ce que le Parc va apporter au territoire (1/2)

12 Ce que le Parc va apporter au territoire (2/2)

13 Une ambition construite dans la durée

14 Les grandes étapes d'un projet collectif

15 Nos 185 communes

16 Notre logo

17 Un syndicat mixte pour décider ensemble

18 Quelques idées reçues...

ÉDITORIAL

PNR Comminges Barousse Pyrénées : un parc pour un territoire qui construit collectivement son avenir.

Il y a des territoires qui se distinguent par la beauté de leurs paysages, par la richesse de leur patrimoine et la force de leurs savoir-faire. Le Comminges, la Barousse et les Pyrénées réunissent toutes ces dimensions. Forêts, montagnes, rivières, vallées, villages de caractère, espaces agricoles et naturels, ce territoire raconte une histoire façonnée par les femmes et les hommes qui l'habitent, le cultivent, le protègent et le font vivre.

Aujourd'hui, vendredi 10 juillet 2026, cette histoire se prolonge et se concrétise avec la création officielle du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées.

Notre Parc naturel régional, le neuvième d'Occitanie et le soixantième de France traduit une ambition forte et partagée, son but : préserver les richesses naturelles, paysagères et culturelles qui font l'identité de notre territoire tout en accompagnant son développement économique, social et environnemental. Il offre un cadre pour agir ensemble, en conciliant préservation de l'environnement, qualité de vie, innovation, attractivité et solidarité.

Ce projet est le fruit de plusieurs années de dialogue, de concertation et de coopération. Une mobilisation qui se veut une réponse aux grands défis de notre époque : changement climatique, préservation de la biodiversité, souveraineté alimentaire, transition énergétique et attractivité des territoires ruraux.

Le Parc naturel régional sera un outil au service des communes et de leurs habitants. Il accompagnera les projets locaux, soutiendra les initiatives économiques, valorisera les filières agricoles et forestières, favorisera un tourisme responsable, protégera les paysages qui font notre identité et transmettra ce patrimoine aux générations futures. Il constituera également un espace d'expérimentation et d'innovation, où les transitions écologiques deviendront autant d'opportunités de développement.

La création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, qui refuse d'opposer protection et développement, tradition et modernité, nature et activités humaines est ainsi bien plus qu'une étape institutionnelle, c'est l'expression d'une volonté collective de construire un territoire vivant, accueillant, résilient et solidaire. Un territoire qui puise dans ses patrimoines et ses savoir-faire les ressources nécessaires pour relever les défis de demain, sans renoncer à ce qui fait son originalité.



Le grand chêne au pré de Gèles, entre Girosp et Aspet
©Jean-Charles Auria PNRCBP

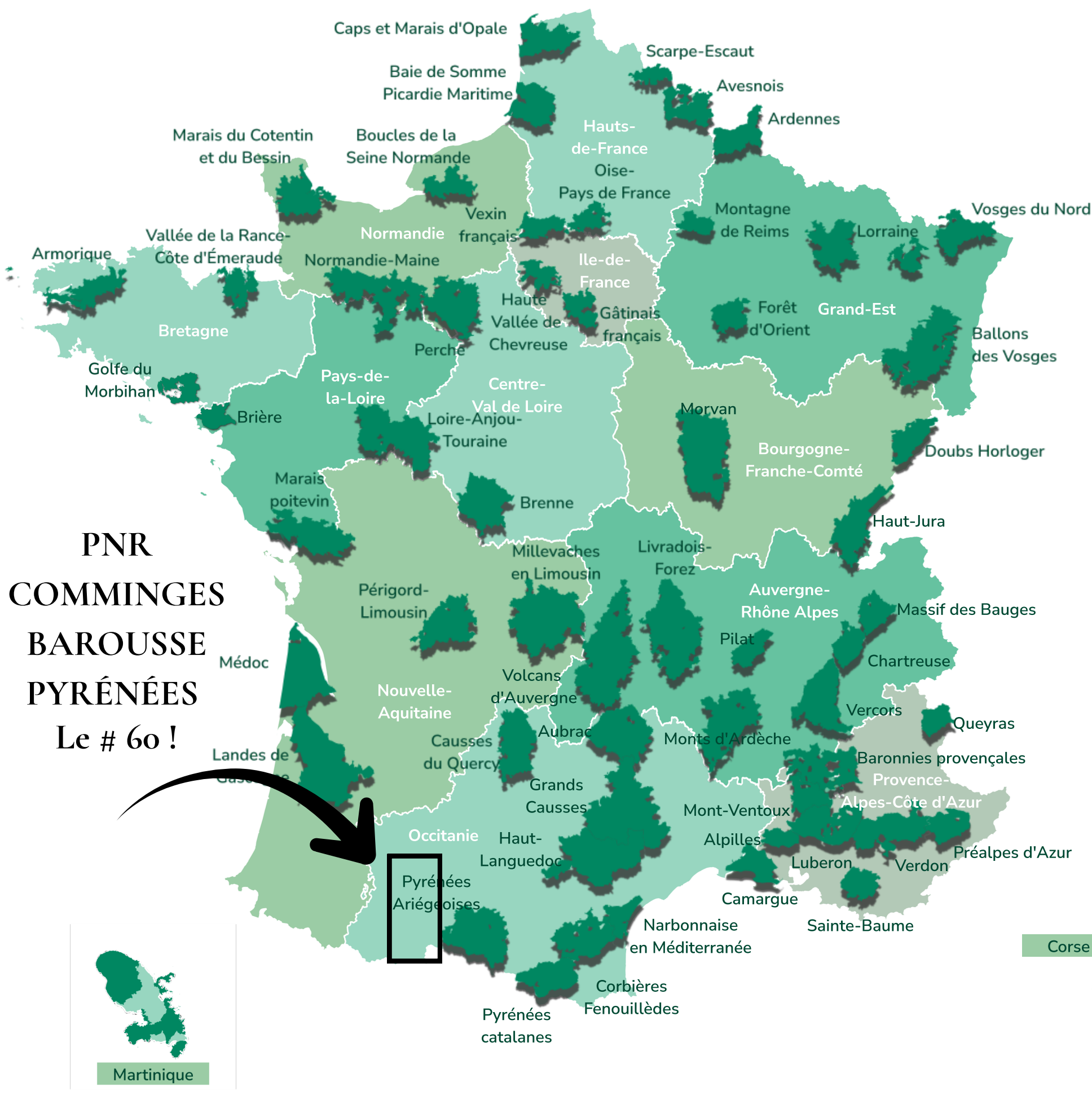
« Une autre vie s'invente ici. »

Parcs Naturels Régionaux de France

59 Parcs

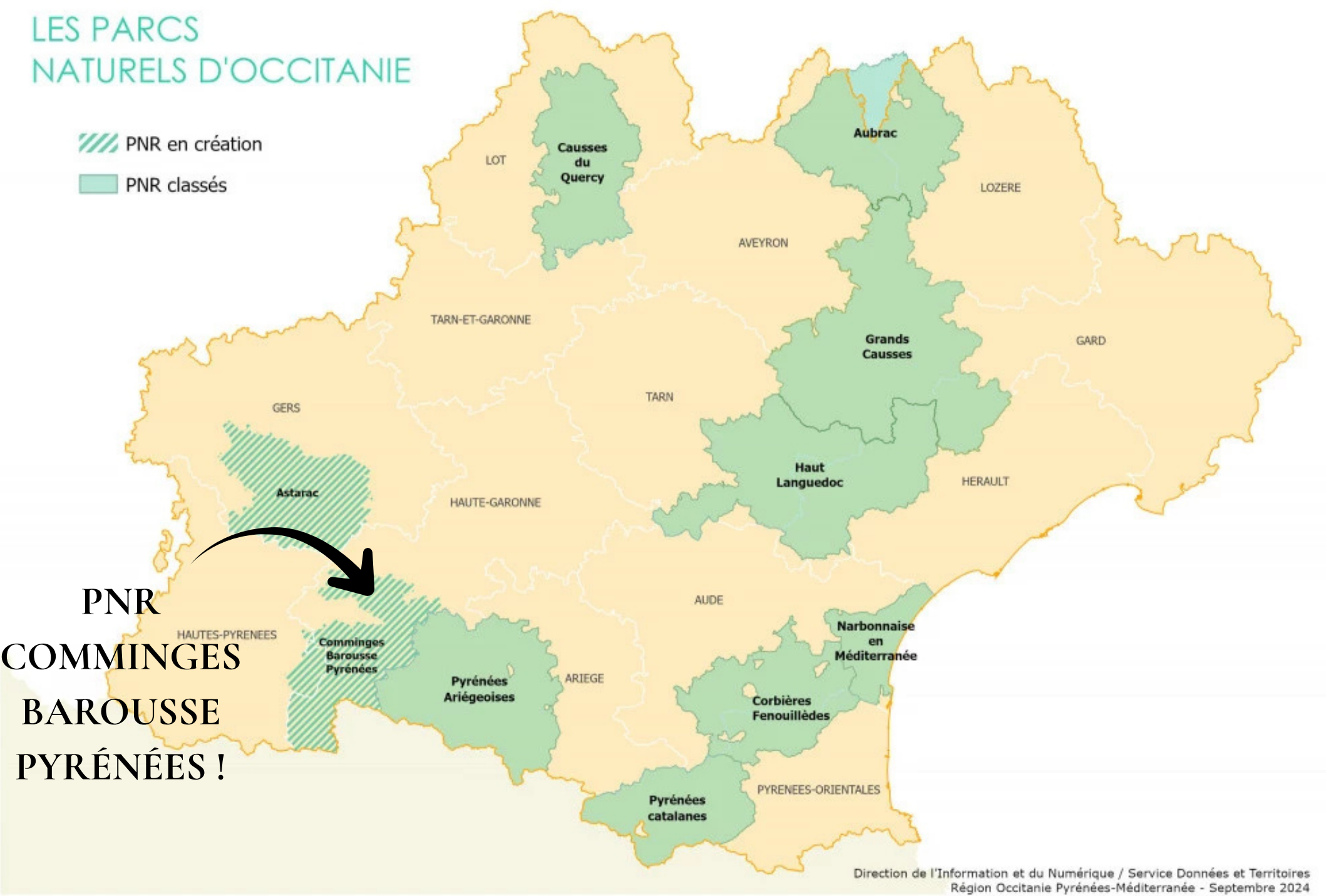
Une autre vie s'invente ici

naturels régionaux en France



Parcs
naturels
régionaux
de France

Notre parc en Occitanie, le #9



Le Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, un territoire unique, au carrefour de la Garonne, des Pyrénées, des coteaux du Comminges et de l'Espagne.

Entre plaines, vallées et montagnes, le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées réunit un territoire d'une exceptionnelle diversité où la nature, les paysages et les activités humaines se répondent depuis des siècles, façonnant une identité aussi riche que singulière.

À moins d'une heure de Toulouse, ce territoire offre un condensé des paysages pyrénéens : vastes plaines agricoles, coteaux verdoyants, vallées glaciaires, gorges, rivières, forêts profondes, estives et sommets culminant à plus de 3 000 mètres. Cette succession de paysages, façonnée par le relief et les activités humaines, constitue l'un des grands atouts du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées.

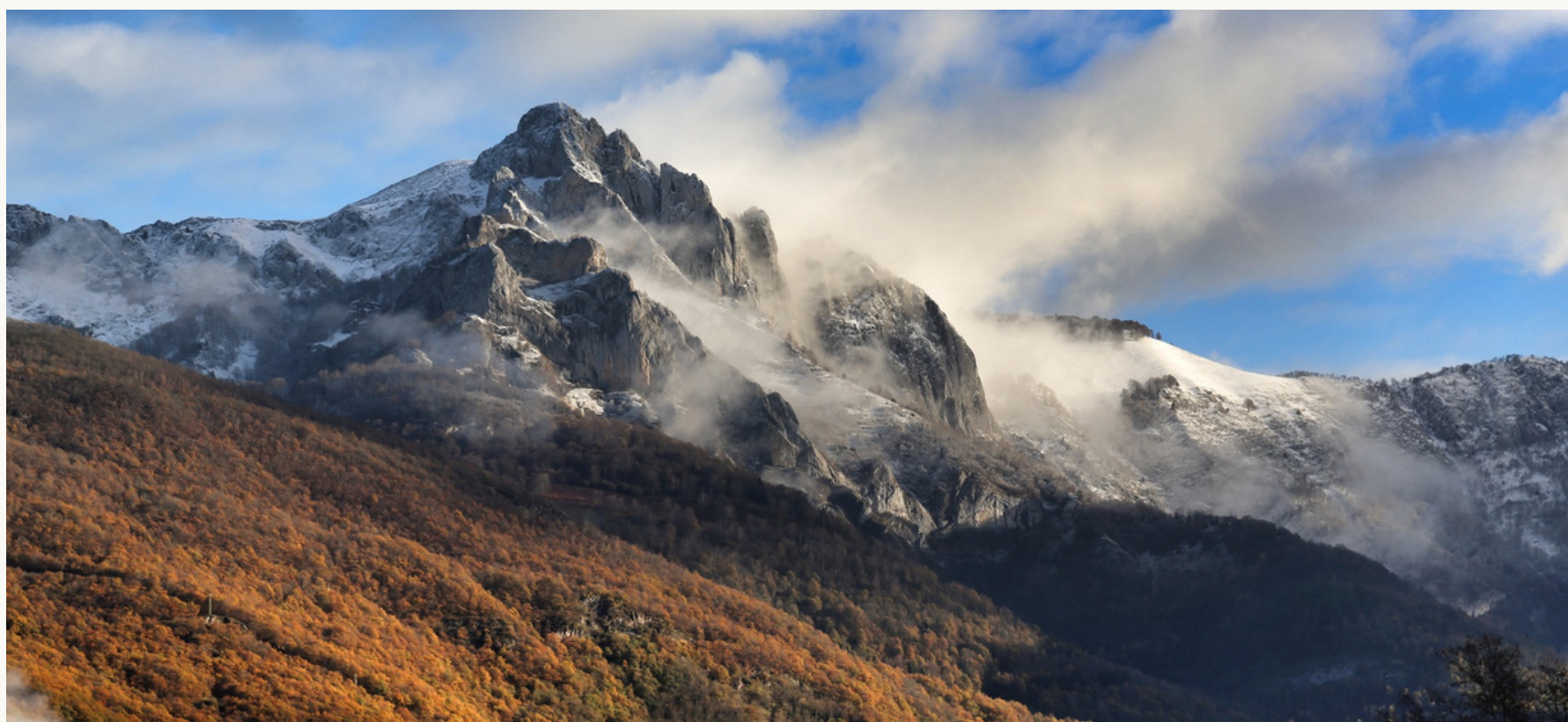
Cette diversité géographique s'accompagne d'une biodiversité remarquable : les forêts de chênes, de charmes et de hêtres, les prairies de fauche, les zones humides, les torrents de montagne et les estives d'altitude accueillent une faune et une flore d'une grande richesse. Des espèces emblématiques des Pyrénées trouvent ici des habitats favorables, tandis que les paysages agricoles, entretenus par des générations d'éleveurs et d'agriculteurs, contribuent à préserver les équilibres écologiques du territoire.

Ce qui fait du Comminges, de la Barousse et des Pyrénées un territoire unique, c'est le dialogue entre la nature et les femmes et les hommes qui l'habitent. Depuis toujours, l'élevage, le pastoralisme, la gestion des forêts, les cultures en vallée et les savoir-faire artisanaux ont modelé les paysages et ces habitants. Granges, refuges d'altitudes, villages de caractère, églises romanes, marchés de pleins vents, sentiers de randonnées, racontent cette histoire commune où patrimoine naturel et patrimoine culturel sont intimement liés.

Le territoire, marqué par les itinéraires de transhumance, les chemins de pèlerinage, les fêtes locales, la gastronomie et les productions agricoles de qualité participent à une identité forte, transmise de génération en génération.

Randonnée, cyclotourisme, sports d'eaux vives, observation de la faune, thermalisme, découverte du patrimoine ou gastronomie locale, Le territoire attire des visiteurs en quête de grands espaces, d'authenticité et d'expériences de pleine nature.

Aujourd'hui, ces richesses naturelles et patrimoniales constituent un formidable levier de développement. Conscient de ces atouts et de sa mission, le parc propose de faire de cette diversité naturelle, paysagère et humaine un moteur d'innovation, d'attractivité et de résilience.



Le Pic du Gar/Marignac
©Jean-Charles Auria PNRCBP

Pourquoi un Parc naturel régional ?

La création du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées repose sur la conviction suivante : les patrimoines naturels et culturels constituent une véritable ressource pour construire un territoire attractif et résilient.

Contrairement aux idées reçues, un Parc naturel régional n'est pas une « mise sous cloche », c'est un territoire rural habité, où les femmes et les hommes vivent, travaillent, entreprennent, cultivent la terre, accueillent des visiteurs et développent de nouvelles activités. Le label « Parc naturel régional » reconnaît la qualité exceptionnelle de ces patrimoines et encourage une démarche collective pour les préserver tout en accompagnant le développement local.

Véritable projet de territoire, le Parc fédère les collectivités, les acteurs économiques, les associations et les habitants autour d'une vision commune pour les quinze prochaines années. Il constitue un outil d'accompagnement et d'innovation, capable de répondre aux grands défis contemporains : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et des paysages, transition énergétique, maintien des activités agricoles et forestières, valorisation des savoir-faire locaux et développement d'un tourisme responsable.

L'ambition est de concilier des objectifs complémentaires : protéger les patrimoines naturels et paysagers, soutenir une économie locale dynamique, accompagner une agriculture durable, favoriser les transitions écologiques, améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire.

En réunissant ces enjeux au sein d'un même projet, le futur Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées préservera ce qui fait l'identité du territoire tout en préparant son avenir.



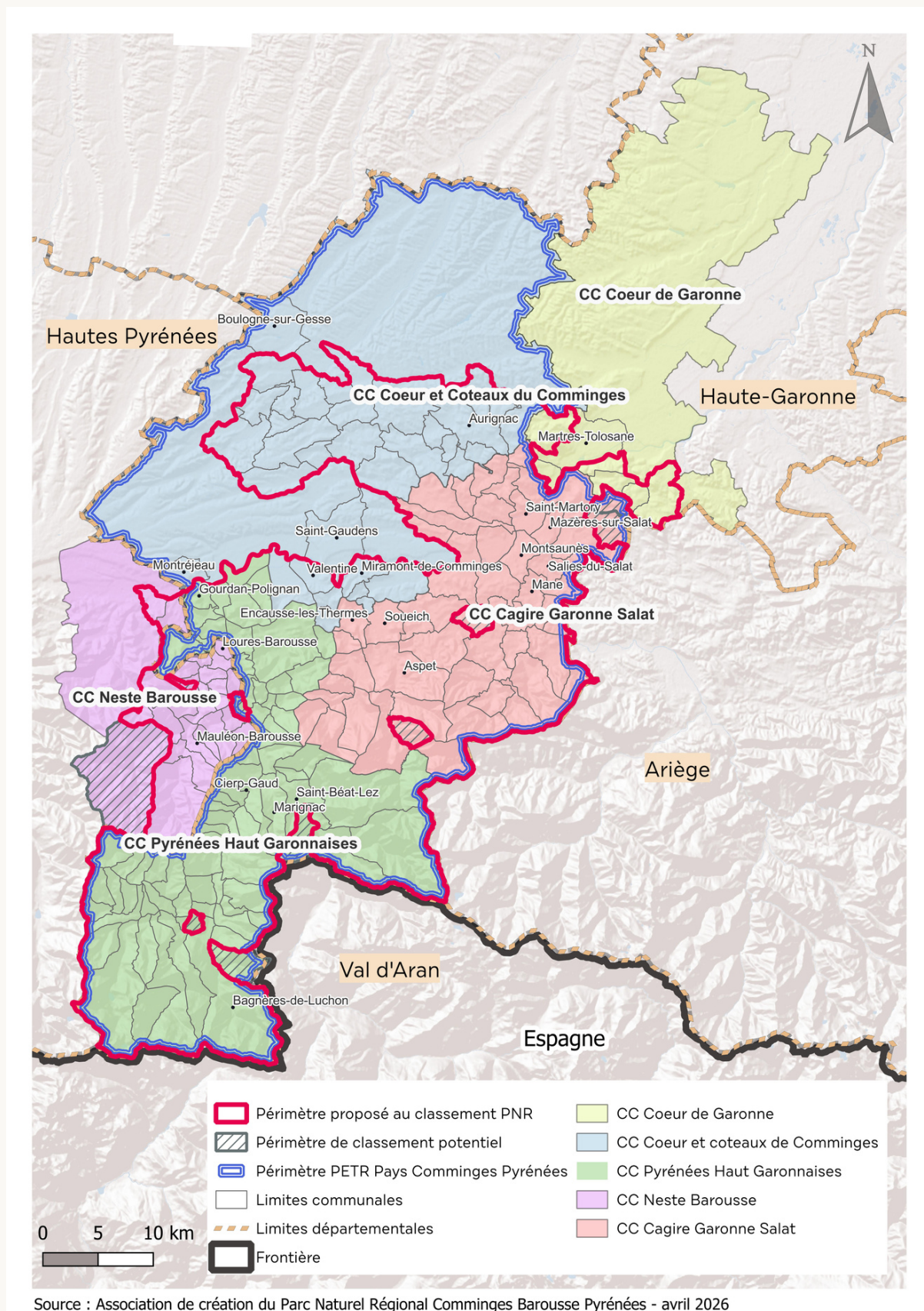
À la recherche du Desman dans le Ger/ Couledoux
©Jean-Charles Auria PNRCBP

Le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées en quelques chiffres

Le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées s'étend sur 170 000 hectares sur un vaste territoire au cœur du piémont et des Pyrénées centrales. Il rassemble 185 communes réparties entre 2 départements, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées et cinq communautés de communes, pour près de 49 000 habitants.

Des plaines du Comminges aux sommets pyrénéens, en passant par les vallées de la Barousse, le territoire couvre une grande diversité de paysages, de milieux naturels et d'activités humaines. Cette richesse constitue le socle du projet de Parc : préserver un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel tout en accompagnant les transitions économiques, agricoles et climatiques.

Fruit de plusieurs années de concertation, le projet repose sur une Charte de territoire qui fixe une feuille de route pour les quinze prochaines années. Il mobilise les collectivités, les acteurs économiques, les associations, les habitants et les partenaires institutionnels autour d'une ambition commune : faire du Comminges, de la Barousse et des Pyrénées un territoire exemplaire où préservation des patrimoines et développement local avancent de concert.



*Compte tenu de l'année 2026 d'élections municipales concomitantes à la mise en place du PNR, les 10 communes restantes du périmètre de classement potentiel seront appelées à se reprononcer avant mars 2027. Il s'agit des communes de :

- Arlos, Ausseing, Bagiry, Belbèze-en-Comminges, Cazarilh-Laspènes, Razecueillé, Rouède, Saint-Mamet, pour le département de la Haute-Garonne;
- Ferrère et Gaudent pour le département des Hautes-Pyrénées.

170 000
hectares

185
communes

50 000
habitants

2
départements

5
communautés
de communes

Une démarche collective au service du territoire

Un projet construit avec le territoire, pour le territoire

La création du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées, bien plus qu'une démarche institutionnelle, est avant tout une aventure collective, elle est le fruit de plusieurs années de dialogue, de concertation et de coopération entre les collectivités, les acteurs socio-économiques, les associations, les services de l'État et les habitants.

Pour porter ce projet, les collectivités ont créé une association de préfiguration en 2019 afin de réunir dans un « périmètre d'étude » : communes, communautés de communes, Départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, Région Occitanie, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels.

Ensemble, nous avons élaboré la Charte du Parc, pour définir les orientations stratégiques et préparer les conditions de la future labellisation.

Cette gouvernance partenariale est l'une des forces du projet qui permet de croiser les expertises, de partager les expériences et de construire des réponses adaptées aux réalités du territoire.

La concertation constitue également un principe fondateur de la démarche : tout au long de l'élaboration de la Charte, des réunions publiques, ateliers participatifs, groupes de travail et rencontres (nos fameux "apéros tchatte") avec les acteurs locaux ont permis d'enrichir le projet. Agriculteurs, forestiers, entrepreneurs, associations, élus, habitants et jeunes générations ont ainsi été invités à exprimer leurs attentes et à contribuer à la définition des grandes orientations du futur Parc.

Cette méthode de travail reflète l'esprit même d'un Parc naturel régional : fédérer plutôt que contraindre, accompagner plutôt qu'imposer. Parce qu'il est construit collectivement, le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées est avant tout un projet partagé.

195



Atelier charte/Mane
©Jean-Charles Auria PNRCBP

25+



Apéro Tchatche/Montauban-de-Luchon
©Jean-Charles Auria PNRCBP

Une charte au service des ambitions du Parc

Un projet de territoire pour préserver et développer

La Charte du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées fixe une trajectoire partagée pour les quinze prochaines années. Elle traduit une ambition simple et exigeante : faire du territoire un espace où la qualité des paysages, la vitalité économique et la transition écologique avancent ensemble.

C'est une vision partagée et opérationnelle, construite avec les élus, les acteurs locaux et les habitants, autour de priorités et d'ambitions communes.

Son objectif : associer les communes, habitants et acteurs du territoire pour préparer un territoire plus résilient face aux défis climatiques tout en préservant les richesses naturelles et en soutenant le développement local.

PRÉSERVER LES PAYSAGES

L'identité du territoire en héritage vivant

Le Parc s'engage à préserver cette diversité remarquable, à accompagner ses évolutions et à garantir la qualité des paysages qui fondent l'identité du territoire.

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Eau, sols, forêts : les fondations du vivant

Leur protection et leur gestion durable constituent un enjeu majeur face au changement climatique et à l'évolution des usages. Le Parc agit pour mieux les connaître, les préserver et les transmettre.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS AGRICOLES

Une agriculture vivante et durable

Le Parc accompagne les exploitations dans leurs transitions, valorise les productions locales et soutient des pratiques respectueuses des sols, des paysages et de la biodiversité. L'objectif : maintenir une agriculture vivante et ancrée dans son territoire.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE DURABLE

Produire ici, faire vivre ici

Artisans, entreprises, filières locales : le Parc encourage une économie de proximité, innovante et résiliente et favorise l'ancrage territorial des activités et la valorisation des savoir-faire.

SOUTENIR LES FILIÈRES FORESTIÈRES

Une ressource à gérer avec équilibre

Le Parc accompagne une gestion durable des massifs forestiers, conciliant exploitation raisonnée, adaptation climatique et préservation des milieux.

FAVORISER UN TOURISME RESPONSABLE

Découvrir sans dénaturer

Le Parc promeut un tourisme de découverte fondé sur la nature, le patrimoine et les mobilités douces, au service d'une expérience authentique et durable.

RENFORCER LES MOBILITÉS

Mieux relier les vallées et les villages

Améliorer les déplacements du quotidien, développer les mobilités douces et faciliter les connexions entre les bassins de vie : le Parc agit pour des solutions plus sobres, plus accessibles et adaptées aux réalités rurales et montagnardes.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

Un outil au service des projets locaux

Le Parc n'est pas une structure supplémentaire, mais un partenaire, il apporte ingénierie, expertise et accompagnement aux communes pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets de transition et de développement.

SENSIBILISER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Comprendre pour mieux transmettre

Le Parc développe des actions éducatives pour renforcer le lien des jeunes au territoire et encourager leur engagement dans les transitions à venir.

À travers ces grandes ambitions, la Charte du Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées dessine un projet équilibré, où protection et développement avancent ensemble, au service d'un territoire vivant, attractif et résilient.



Archéologie de territoire/Malvezie
©Jean-Charles Auria PNRCBP

Ce que le Parc va apporter au territoire

Un projet qui crée de la valeur pour le territoire

Le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées est avant tout un outil au service des femmes et des hommes qui vivent, travaillent et entreprennent sur le territoire. Son ambition est de préserver des patrimoines d'exception tout en accompagnant les transitions et en renforçant l'attractivité du territoire. À travers sa Charte et les actions qu'il mettra en œuvre, le Parc apportera des bénéfices concrets aux habitants, aux collectivités, aux acteurs économiques et aux visiteurs.

Le PNR intervient en complément et en synergie des nombreux partenaires déjà ancrés sur le territoire : communes et intercommunalités, associations, porteurs de projet...

Par sa gouvernance, il porte la voix du territoire sur les enjeux d'actualité.

En préfiguration pendant 5 ans, il a déjà agi en ce sens :

POUR LES HABITANTS

Mieux vivre sur un territoire préservé

Le Parc contribue à améliorer le cadre de vie en préservant les paysages, les espaces naturels et la qualité des ressources qui font la richesse du territoire. Il accompagne les initiatives locales, soutient les projets associatifs, culturels et éducatifs, et favorise un développement respectueux de l'identité des villages et des vallées.

En valorisant les patrimoines naturels, historiques et culturels, le Parc renforce également le sentiment d'appartenance des habitants et encourage les projets qui créent du lien social, favorisent les solidarités locales et améliorent la qualité de vie au quotidien.

Patrimoine culturel immatériel (PIC) de L'UNESCO, il soutient les transhumances et apporte son expertise événementielle à la transhumance de Barousse, déjà quatre éditions et des milliers de participants. Comme logo, il choisit la brandon, symbole patrimonial des feux pyrénéens du solstice d'été (PIC UNESCO).

Les bénéfices

- Un cadre de vie préservé et valorisé
- Un patrimoine naturel et culturel mieux protégé
- Davantage de projets locaux au service des habitants

POUR LES COMMUNES

Un partenaire pour accompagner les projets

Le Parc est un véritable outil d'ingénierie territoriale. Il met à disposition des collectivités des compétences techniques, une expertise reconnue et un accompagnement personnalisé pour concevoir et conduire leurs projets.

Qu'il s'agisse de revitalisation des centres-bourgs, de transition énergétique, d'aménagement des espaces publics, de préservation des paysages ou de développement touristique, le Parc aide les communes à transformer leurs ambitions en réalisations concrètes.

Il facilite également la recherche de financements auprès des partenaires régionaux, nationaux et européens et favorise la mutualisation des expériences entre collectivités.

Pour répondre aux interpellations des apiculteurs, le parc lance en 2023 une étude et une action sur le frelon asiatique en partenariat avec le CD31 et le CEN.

Les bénéfices

- Une ingénierie de proximité
- Un accompagnement technique adapté
- Une meilleure mobilisation des financements



Transhumance de Barousse/Mauléon-Barousse
©Jean-Charles Auria PNRCBP



Piégage frelon asiatique/Moustajon
©Jean-Charles Auria PNRCBP

POUR LES ENTREPRISES

Un territoire plus attractif pour entreprendre

Le Parc soutient le développement d'une économie locale fondée sur les ressources et les savoir-faire du territoire. Il accompagne les filières agricoles, forestières, artisanales et touristiques, favorise les coopérations entre acteurs et encourage les initiatives innovantes.

Le label « Parc naturel régional » constitue également un facteur d'attractivité. Il renforce la visibilité du territoire, valorise les productions locales et contribue au rayonnement des entreprises qui participent à son identité.

Le Parc encourage enfin les démarches de qualité, les circuits courts, l'économie circulaire et les projets conciliant performance économique et transition écologique.

Pour encourager le bien-être animal, le respect de l'environnement et la promotion de produits aux meilleures qualités nutritives et gustatives, le Parc soutient, au côté de la chambre d'agri-culture de la Haute-Garonne, l'initiative durable de la production de lait de foin.

Les bénéfices

- Des filières locales renforcées
- Une meilleure valorisation des productions
- Une attractivité économique accrue

POUR LES VISITEURS

Une destination d'excellence, toute l'année

Le Parc naturel régional invite à découvrir un territoire où nature, patrimoine et art de vivre se conjuguent harmonieusement. Il contribue à structurer une offre touristique cohérente, fondée sur la qualité de l'accueil, la préservation des paysages et la découverte des richesses locales.

Randonnée, cyclotourisme, patrimoine, gastronomie, activités de pleine nature ou découverte des savoir-faire : le Parc favorise un tourisme respectueux des habitants et de l'environnement, créateur de retombées économiques pour l'ensemble du territoire. En valorisant les patrimoines naturels et culturels, il offre aux visiteurs une expérience authentique, au plus près de l'identité du Comminges, de la Barousse et des Pyrénées.

En partenariat avec la commune d'Oô et l'ensemble de nos partenaires territoriaux (Région, départements, chambres d'agriculture, fédération de chasse,...), le Parc ouvre et anime un local d'accueil, d'information et de sensibilisation au milieu montagnard aux granges d'Astau, point de départ de prestigieuses randonnées.

Les bénéfices

- Une offre touristique coordonnée et variée
- Une découverte authentique d'un territoire préservé
- Une expérience durable et de qualité

Un cercle vertueux pour l'avenir

Le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées est bien plus qu'un label. Il constitue un levier de coopération, d'innovation et de développement durable. En mettant en réseau les acteurs, en accompagnant les projets et en valorisant les richesses locales, il crée les conditions d'un territoire plus attractif, plus résilient et plus solidaire.

Parce qu'il s'appuie sur les forces du territoire et sur l'engagement de celles et ceux qui le font vivre, le Parc prépare un avenir où qualité de vie, préservation des patrimoines et développement économique avancent ensemble.



Production de lait de foin/Blajan
@Jean-Charles Auria PNRCBP



Médiation au local d'Astau/Granges d'Astau-Oo
@Jean-Charles Auria PNRCBP

Une ambition construite dans la durée

Les grandes étapes d'un projet collectif

Depuis près de trente ans, le projet de Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées s'est construit étape après étape, grâce à la mobilisation de centaines d'élus, de techniciens, d'acteurs locaux et d'habitants. C'est son ADN : la démocratie participative et la force du collectif. La création du futur Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées est l'aboutissement d'une démarche engagée de longue date, fruit de réflexion, de dialogue et de coopération entre les collectivités, les acteurs locaux, les services de l'État et les habitants. Construit étape après étape, grâce à la mobilisation de centaines d'élus, de techniciens, d'acteurs locaux et d'habitants. Cette démarche patiente et collective constitue aujourd'hui l'une des principales forces du futur Parc : un projet partagé, porté par le territoire et conçu pour répondre aux enjeux des générations futures.



1990s

Une idée qui fait son chemin

Les premières réflexions émergent autour de la création d'un PNR. Élus et acteurs du territoire imaginent un projet fédérateur pour préserver les paysages et valoriser les patrimoines.



2015

Les études d'opportunité

La Région Occitanie engage les études d'opportunité et de faisabilité. Elles confirment les qualités exceptionnelles du territoire et la pertinence d'un projet de Parc.



2019

L'association de préfiguration

Les collectivités créent l'association de préfiguration, instance de pilotage qui rassemble les partenaires et coordonne l'élaboration de la future Charte.



2021

La Charte avec le territoire

L'élaboration de la Charte mobilise élus, habitants, associations, agriculteurs et experts. La concertation définit une vision commune pour les quinze prochaines années. L'inclusion de structures telles que le PETR Pays Comminges Pyrénées, le Service local de l'Habitat et le Syndicat mixte Garonne amont, dans le futur PNR y est également réfléchi, car toutes leurs missions recoupent l'approche de la Charte à une échelle supra communautaire.



2025

L'enquête publique

Moment essentiel de la procédure de création, à caractère consultatif, l'enquête publique permet à chacun de prendre connaissance du projet, de formuler des observations et de contribuer une dernière fois à son enrichissement. Elle marque une étape importante dans la reconnaissance du futur Parc.

Octobre 2025 - Février 2026

Saisine des collectivités concernées par le PNR



2026

Vers le classement

Une fois cette consultation terminée, cette étape ouvre la voie à la procédure nationale de classement, qui permettra au territoire d'obtenir le label « Parc naturel régional » attribué par décret en Conseil d'Etat.

10 juillet 2026 :

Publication du décret de création du
Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

Les 185 communes* du Parc naturel Régional Comminges Barousse

Pyrénées :

- 160 en Haute-Garonne :

ALAN
ANTICHAN-DE-FRONTIGNES
ANTIGNAC
ARBAS
ARBON
ARDIEGE
ARGUENOS
ARGUT-DESSOUS
ARNAUD-GUILHEM
ARTIGUE
ASPET
ASPRET-SARRAT
AULON
AURIGNAC
AUZAS
BACHOS
BAGNERES-DE-LUCHON
BARBAZAN
BAREN
BEAUCHALOT
BENQUE-DESSOUS-ET-DESSUS
BEZINS-GARRAUX
BILLIERE
BINOS
BLAJAN
BOURG D'OUEIL
BOUSSAN
BOUTX
BOUZIN
BURGALAYS
CABANAC-CAZAUX
CARDEILHAC
CASSAGNABERE-TOURNAS CASSAGNE
CASTAGNEDE
CASTELBIAGUE
CASTILLON-DELARBOUST
CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY
CATHERVIELLE
CAUBOUS
CAZAUNOUS
CAZAUX-LAYRISSE
CAZEAUX-DE-LARBOUST
CAZENEUVE-MONTAUT
CHARLAS
CHAUM
CHEIN-DESSUS
CIADOUX
CIER-DE-LUCHON
CIER-DE-RIVIERE
CIERP-GAUD
CIRES
COURET

ENCAUSSE-LES-THERMES
ESCOULIS
ESTADENS
ESTENOS
EUP
FIGAROL
FOS
FOUGARON
FRANCAZAL
FRONSAC
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES
GALIE
GANTIES
GARIN
GENOS
GOUAUX-DE-LARBOUST
GOUAUX-DE-LUCHON
GOURDAN-POLIGNAN
GURAN
HERRAN
HIS
HUOS
IZAUT-DE-L'HOTEL
JURVIELLE
JUZET-D'IZAUT
JUZET-DE-LUCHON
LABARTHE-RIVIERE
LABROQUERE
LAFFITE-TOUPIERE
LALOURET-LAFFITEAU
LARROQUE
LATOUE
LE-FRECHET
LEGE
LESPITEAU
LESPUGUE
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY
LODES
LOURDE
LUSCAN
MALVEZIE
MANCIOUX
MANE
MARIGNAC
MARIGNAC-LASPEYRES
MARSOULAS
MARTRES-DE-RIVIERE
MAURAN
MAYREGNE
MAZERES-SUR-SALAT
MELLES
MILHAS
MIRAMONT-DE-COMMINGES

MONCAUP
MONT-DE-GALIE
MONTASTRUC-DE-SALIES
MONTAUBAN-DE-LUCHON
MONTCLAR-DE-COMMINGES
MONTESPAN
MONTGAILLARD-DESALIES
MONTMAURIN
MONTOLIEU-SAINT-BERNARD
MON TSAUNES
MOUSTAJON
OO
ORE
PAYSSOUS
PEYROUZET
PLAGNE
POINTIS-DE-RIVIERE
POINTIS-INARD
PORTETD'ASPET
PORTET-DE-LUCHON
POUBEAU
PROUPIARY
REGADES
RIEUCAZE
ROQUEFORT-SUR-GARONNE
SACCOURVIELLE
SAINT-AVENTIN
SAINT-BEAT-LEZ
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES SAINT-ELIX-SEGLAN
SAINT-LARY-BOUJEAN
SAINT-MARCET
SAINT-MARTORY
SAINT-MEDARD
SAINT-MICHEL
SAINT-PAUL-D'OUEIL
SAINT-PE-D'ARDET
SALEICH
SALIES-DU-SALAT
SALLES-ET-PRATVIEL
SAMAN
SARREMEZAN
SAUVETERRE-DE-COMMINGES
SEILHAN
SENGOUAGNET
SEPX
SIGNAC
SODE
SOUEICH
TOUILLE
TREBONS-DE-LUCHON
URAU
VALCABRERE
VALENTINE

- 25 dans les Hautes- Pyrénées :

ANLA
ANTICHAN
AVENTIGNAN
AVEUX
BERTREN
BRAMEVAQUE
CAZARILH
CRECHETS
ESBAREICH
GEMBRIE
ILHEU
IZAOURT
LOURES-BAROUSSE
MAULEON-BAROUSSE
OURDE
SACOUE
SAINTE-MARIE-DE-BAROUSSE
SALECHAN
SAMURAN
SARP
SIRADAN
SOST
THEBE
TIBIRAN-JAUNAC
TROUBAT



Le Cagire/Aspet
©Jean-Charles Auria PNRCBP

**Compte tenu de l'année 2026 d'élections municipales concomitantes à la mise en place du PNR, les 10 communes restantes du périmètre de classement potentiel seront appelées à se reprononcer avant mars 2027. Il s'agit des communes de :*

- Arlos, Ausseing, Bagiry, Belbèze-en-Comminges, Cazarilh-Laspènes, Razecueillé, Rouède, Saint-Mamet, pour le département de la Haute-Garonne;*
- Ferrère et Gaudent pour le département des Hautes-Pyrénées.*

Notre logo



Le brandon/Régades
©Arnaud Spani

Notre logo nous rassemble et nous ressemble : trois éléments principaux le constituent : une montagne, un brandon, une ronde.

La montagne pour le paysage et la biodiversité, le brandon pour le patrimoine* et les traditions, la ronde pour les femmes et les hommes, le partage et la ruralité.

**Patrimoine culturel immatériel (PCI) UNESCO des fêtes du feu du solstice d'été dans les Pyrénées.*

Un syndicat mixte pour décider ensemble !

Le PNR Comminges-Barousse-Pyrénées sera géré par un syndicat mixte ouvert à la carte : un périmètre pour un type de compétences-missions.

Ainsi il intégrera le PETR Pays Comminges Pyrénées et ses compétences et missions, notamment : le SCoT (schéma de cohérence territoriale), l'instruction des permis de construire (Application du Droit des Sols), l'observatoire de territoire, le PCAET (plan climat-air-énergie territorial), le PAT (plan alimentaire territorial), le GAL Leader, et des missions de développement territorial.

Il regroupera également l'Entente habitat et le guichet Rénov'Occitanie.

En 2028, la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sera amenée à rejoindre le syndicat mixte du PNR par l'intégration du Syndicat mixte Garonne Amont.

Cette organisation locale vise à apporter une simplification institutionnelle et opérationnelle à tout le territoire en regroupant l'ensemble des compétences supra-communautaires et une mutualisation des moyens.

Siègeront à ce syndicat : les communes signataires de la charte, les communautés de communes, les conseils départementaux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées et le Conseil régional d'Occitanie.

Les élus travaillent au sein de ce syndicat de façon transversale: les décisions, prises au plus près des attentes des citoyennes et citoyens, seront garantes d'une réelle démocratie locale grâce à la mise en place d'un conseil scientifique, d'un conseil de développement et, de façon unique en France, d'une instance regroupant des jeunes du territoire, issus des éco-délégués des collèges et lycées.

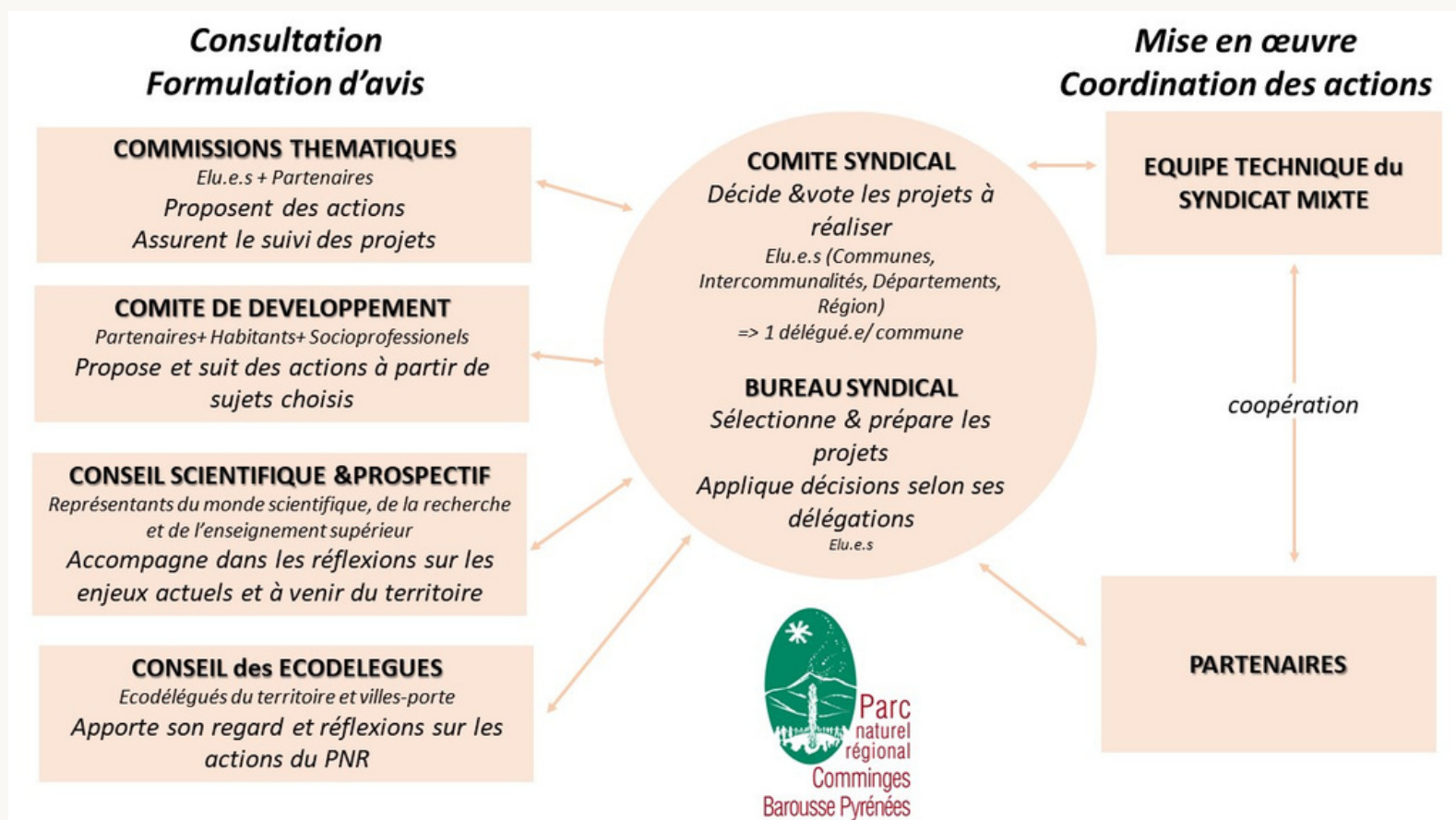
Être au service de toutes et de tous, dans une optique claire de développement local maîtrisé et de préservation de nos paysages et patrimoines naturels et culturels. Voilà la ligne de conduite du futur PNR, pour incarner en Comminges et Barousse le slogan des parcs naturels de France : une autre vie s'invente ici !



Assemblée Générale /Mane
@Jean-Charles Auria PNRCBP



Chèvrerie Cap del Mail /Cierp-Gaud
@Jean-Charles Auria PNRCBP



Quelques idées reçues...

Le parc, c'est une couche de plus au millefeuille !

Faux ! Le syndicat mixte du PNR Comminges-Barousse-Pyrénées intégrera le PETR Pays Comminges Pyrénées dès 2026 et le syndicat mixte Garonne Amont dès 2028. C'est donc un outil de simplification administrative. Plus transversal. Plus lisible pour les habitants. Plus réactif.

Le parc, de nouvelles interdictions ?

Faux ! Un PNR n'apporte aucun règlement ni législation complémentaires. Le pouvoir de police reste et demeure aux élus locaux, aux maires en particulier.

Avec le parc, qui va décider ?

Vous. Le syndicat mixte va porter plusieurs compétences et missions. Les budgets feront l'objet d'une comptabilité analytique. De même, les décisions seront prises par les élus concernés au sein du syndicat mixte. Aucune décision n'échappe aux élus locaux.

Le parc va coûter de l'argent !

Un peu. Autour de 1 € par habitant et par an. Mais cette somme sera notamment compensée par la dotation de l'État au titre des aménités rurales. La majorité des communes adhérentes du PNR pourront en bénéficier.

Le PNR va mettre le territoire sous cloche !

Faux ! Le territoire reste géré et administré par les élus qui décident, en concertation, de l'avenir commun qu'ils souhaitent pour nous toutes et tous. Par contre, le PNR assume d'être proactif sur la mise en place, concertée avec les habitants et délibérée par les élus concernés, de zones de protection afin de garantir la qualité de nos paysages et biodiversité. N'oublions pas que notre territoire est une pépite sur laquelle le PNR, avec l'ensemble de nos concitoyens, devra veiller !

Dans le parc, pourra-t-on chasser ? Pêcher ?

Oui. Sans autre limitation que celle posée par les associations de chasse et pêche et leurs fédérations.

Le parc va réintroduire des ours !

Faux ! L'ours est déjà présent sur le territoire et le PNR se veut le médiateur entre toutes les parties. Le partage et la résilience de nos espaces naturels est le défi de ce territoire.



Auberge de Fougaron/Fougaron
©Jean-Charles Auria PNRCBP



Nettoyage bords de Garonne/Montespan
©Jean-Charles Auria PNRCBP